



## VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT ECO-CITOYEN : QUELS ENJEUX POUR LE CADRE DE VIE A FATICK AU SENEGAL ?

### ASSOCIATIVE LIFE AND ECO-CITIZEN COMMITMENT: WHAT ARE THE CHALLENGES FOR THE LIVING ENVIRONMENT IN FATICK, SENEGAL?

<sup>1</sup> GAYE Ibrahima Diop.

<sup>1</sup> Enseignant-chercheur, Maître- assistant, ESEA/ Université Cheikh-Anta-Diop (UCAD), [iboug2@yahoo.fr](mailto:iboug2@yahoo.fr); [ibrahima10.gaye@ucad.edu.sn](mailto:ibrahima10.gaye@ucad.edu.sn)

GAYE Ibrahima Diop, Vie associative et engagement éco-citoyen : quels enjeux pour le cadre de vie à Fatick au Sénégal ?, *Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé* 4 (7), 85-97, [En ligne] 2021, mis en ligne le , consulté le 2021-08-06 23:48:43, URL: <https://retssa-ci.com/index.php?page=detail&k=191>

#### Résumé

Cet article analyse l'engagement éco-citoyen des associations de Fatick au Sénégal dans deux espaces de pratiques durables. Les enquêtes ont porté sur 50 associations et 145 ménages puis complétées par des entretiens. Les résultats montrent que les associations participent à l'amélioration du cadre de vie, à la conservation des ressources naturelles et à la sensibilisation des populations. Les résultats indiquent aussi que ni l'âge de l'association, ni son ancrage local encore moins sa vocation première n'agissent sur les pratiques durables proposées. Cependant, le niveau d'instruction du représentant principal de l'association, son intégration dans les réseaux de défense de l'environnement et ses capacités de négociation, sont des facteurs qui influencent significativement ces pratiques écologiques.

Signe d'une pénétration sociale perfectible, les interventions des associations restent limitées par les carences du système de gouvernance territoriale.

**Mots-clés :** Sénégal, association, cadre de vie, éco-citoyenneté et engagement

#### Abstract

This article analyzes the eco-citizen commitment of Fatick associations in Sénégal and presents their achievements in two areas of sustainable practices. The surveys focused on 50 associations and 145 households then supplemented by interviews. The results show that the associations participate in improving the living environment, conserving natural resources and raising public awareness. The results also indicate that neither the age of the association, nor its local roots, let alone its primary vocation, affect the sustainable practices proposed. However, the educational level of the main representative of the association, his integration into environmental networks and his negotiating skills, are factors that significantly influence these ecological practices. A sign of perfectible social penetration, the interventions of associations remain limited by the shortcomings of the system of territorial governance.

**Keywords:** association, living environment, eco-citizenship, commitment, environment and ecological practices.

---

## INTRODUCTION

---

La vie associative n'est pas une pratique nouvelle au Sénégal où, traditionnellement, les différents segments de la société conjuguèrent leurs efforts pour résoudre solidairement des problèmes de vie commune. Le développement des mouvements d'émancipation en Afrique a favorisé l'éclosion du mouvement associatif au Sénégal avec une prolifération des associations de développement en campagne comme en ville, prenant des orientations plus ou moins différentes. En ville, des associations se sont engagés dans le secteur éducatif en développant le non formel comme alternative à l'éducation permanente ; leur étendard étant : « l'école n'est plus considérée comme le seul lieu d'enseignement et ne peut plus prétendre assumer seule les fonctions éducatives de la société ». (A. Diouf et *al.* 2001, p.4). Ce premier champ investi par les associations s'est élargi à l'environnement comme nouvel espace d'expression facilement accessible avec l'aménagement institutionnel apporté par la Loi portant Code de l'Environnement du Sénégal<sup>1</sup>. L'environnement comme paradigme, explique le pourquoi de l'intérêt pour la commune de Fatick où s'est exprimé le besoin d'une implication citoyenne de la part des associations locales avec la persistance de ses problèmes d'environnement. En effet, le cadre de vie y est pour l'essentiel soumis aux effets de la remontée de la langue saline qui s'attaque aux édifices, rend progressivement incultes les terres et réduit fortement le développement végétatif. Pendant ce temps, l'extraction du sel s'y développe exposant ses acteurs à des risques de maladies et d'accidents à cause du manque d'hygiène et de sécurité. Ensuite, Fatick éprouve de lourdes

difficultés à gérer ses ordures ménagères. L'inexistence de décharge contrôlée fait que la plupart des espaces non occupés sert de dépotoirs d'ordures et de niches de reptiles. Malgré la présence d'une station d'épuration, la majorité des concessions dispose de fosses septiques. Fatick manque d'édicules publics et une partie des eaux usées y sont déversées sur la voie publique. Une telle situation entraîne la contamination des nappes d'eau et expose à des maladies hydriques (D.A.A. Mossel et al., 1993). Dans la même optique, les infractions les plus fréquentes sont les défauts de poubelles réglementaires (70,0 %), le défaut sanitaire (9,7%), les rejets d'eaux usées sur la voie publique (5,0 %), le défaut de balayage (4,7%), le défaut du système d'évacuation non conforme (3,1 %), les dépôts de gravats (2,6%) et le défaut de désherbage (1,3%). Le taux d'incidence palustre y est de 3,6%. La région de Fatick subit les impacts du changement climatique. Ainsi, on note le recul de 1 à 2 m par endroit et par an.

Autant de facteurs qui altèrent le paysage et génèrent diverses nuisances. C'est ainsi que désireux de renforcer sa légitimité, le mouvement associatif de Fatick s'est saisi de ces problèmes d'environnement local pour s'affirmer comme acteur capable d'apporter des solutions et contribuer à garantir une meilleure qualité au milieu de vie.

Bien que disposés à se mettre au service de la communauté, les associations font face au défi de l'insuffisance de gouvernance locale et au manque de synergie d'actions entre les autorités politiques et les autres acteurs de la société civile. Ces deux considérations font de l'engagement pour l'environnement un pilier important du fonctionnement de la démocratie locale. A ce titre, les associations sont doublement interpellées : d'abord, par les actes qu'elles posent en vue de donner forme à leurs préoccupations pour l'environnement (PPE) (I. Zaiem, 2005, p. 77), ensuite, par leurs capacités

---

<sup>1</sup> Loi 2001-01 du 15 janvier 2001 portant Code de l'Environnement et permettant à toute association dûment reconnue, de pouvoir ester en justice

si elle juge que l'environnement ou sa qualité est atteint suite aux actions ou décisions d'un tiers.

à influencer les attitudes et comportements vis-à-vis de l'environnement.

C'est dans ce contexte, que se pose la question suivante : ***quel est l'impact de l'engagement éco-citoyen des associations pour la résolution des problèmes d'environnement dans la commune de Fatick ?***

L'objectif général de l'article est d'évaluer l'engagement éco-citoyen des associations locales. Plus spécifiquement, il s'agira de caractériser les pratiques écologiques proposées par les associations et de mesurer les effets desdites pratiques sur l'environnement local.

Ainsi, le présent article situe le lecteur dans une approche épistémologique combinant psychologie de l'environnement et sociologie de l'environnement avec, bien sûr, des implications à la fois politiques, écologiques et éducatives. La psychologie de l'environnement est définie comme : « l'étude des interrelations entre l'individu et son environnement physique et social, dans ses dimensions spatiales et temporelles ». G. Moser et K. Weiss (2003, p.1). Il s'agit d'« une approche holistique » pour comprendre comment l'homme évolue et fait face aux situations environnementales qu'il rencontre. Une telle approche installe le chercheur dans le rôle d'investir les processus d'adoption de comportements humains visant à réduire les impacts anthropiques sur l'environnement ou à en améliorer la qualité et, de plus en plus, sur les autres individus qui font partie de cet environnement.

L'enquête s'est déroulée dans la commune de Fatick qui est située à 148 kilomètres à l'Est de Dakar et reste localisée le long du bras de mer appelé le Sine. La ville tire son nom d'un matriclan sérère 'Fatik' — qui vient du terme sérère « *Fati Ubadik* » — signifiant « nous avons encore beaucoup à faire ». D'une superficie de 7935 km<sup>2</sup>, Fatick a une population estimée à 28 276 en 2013 pour passer à 31 151 habitants en 2016 (ANSD, 2019, p.24) soit une augmentation de 10,16% en 3 ans. La situation géographique de Fatick constitue ainsi une contrainte physique à son extension avec un site entouré de zones

inondables. Les visites domiciliaires de la police de l'hygiène pour le contrôle de la salubrité, ont permis de constater en 2016, 627 infractions à Fatick et 1037 infractions en 2019.

## 1. Méthodologie

La démarche adoptée dans le cadre de cette étude a associé revue documentaire et enquête de terrain. La première a permis une synthèse bibliographique sur Fatick et la deuxième a été l'occasion de recueillir des informations auprès d'acteurs divers. Une enquête exhaustive a été menée auprès des 50 associations dénombrées à Fatick, ainsi que sur un échantillon de 145 ménages répartis entre les 11 quartiers.

**Tableau n°1. Répartition des quartiers de Fatick dans l'échantillon**

Quartiers	Nombre total de ménages	Nombre de ménages retenus
Escale	292	12
Ndouck	481	20
Croisement TP	192	8
Peulgha	520	22
Darel	462	19
Poukham	128	5
Logandème	247	10
Mboubane	191	8
Darou Salam	368	15
Ndiaye Ndiaye 1	455	19
Ndiaye Ndiaye 2	165	7
<b>Total</b>	<b>3501</b>	<b>145</b>

Source : Gaye, 2020

Deux principaux instruments ont été utilisés pour recueillir les informations : un questionnaire et un guide d'entretien. Ils ont été complétés par une observation directe. Le questionnaire a été construit en deux parties selon qu'il s'adresse aux membres d'associations ou aux populations à travers les chefs de ménages. Il a ainsi permis de recueillir des informations portant essentiellement sur les caractéristiques des associations (la date de création, l'ancrage local, la vocation première ...), les actions qui sont menées en direction de l'environnement et les motifs évoqués, l'engagement au service de l'environnement et le niveau d'implication à sa

Vie associative et engagement éco-citoyen : quels enjeux pour le cadre de vie à Fatick au Sénégal ?

gouvernance. Quant au guide d'entretien, il est composé d'axes qui édifient sur les projets et programmes dans le domaine de l'environnement, les axes de collaboration sur les questions liées à l'environnement et les recommandations en vue de l'amélioration de la situation environnementale. Le guide d'entretien a été administré aux chefs de quartier, aux élus locaux et aux autorités administratives, aux responsables des services techniques déconcentrés de la commune et aux organes dont la mission pourrait éclairer davantage sur le sujet. Ces différentes personnes-ressource sont les principaux acteurs impliqués dans la gestion urbaine. Pour opérationnaliser les variables, le protocole a construit un score d'engagement éco-citoyen chez les associations qui se présente comme suit :

- a. l'éducation environnementale :
  - i. la connaissance de son environnement ;
  - ii. la prise de conscience des impacts de son comportement sur son environnement ;
- b. l'éducation ou la sensibilisation à l'action citoyenne ;
- c. la prise de conscience collective des acteurs à l'importance de la protection de l'environnement :
  - i. une prise de conscience spontanée, fortuite ou suscitée par l'information, l'éducation et la communication relatives à l'environnement ;
  - ii. un engagement des citoyens dans la gestion durable des ressources naturelles et dans l'amélioration de leur cadre de vie ;
- d. la participation à des actions de valorisation.

Ainsi, deux espaces de pratiques écologiques sont retenus : il s'agit des pratiques écologiques et de la sensibilisation pour influencer les comportements vis-à-vis de l'environnement. Selon les spécificités de Fatick et les missions

des associations, une liste de 14 pratiques durables a été retenue, puis répartie en deux aires d'action : d'abord, *l'espace des pratiques écologiques* ensuite, celui de *la sensibilisation environnementale*. Ce dernier espace recoupe aussi tout ce qui relève de l'éducation environnementale. Ces deux espaces sont présentés par le tableau ci-dessous :

**Tableau n°2. Les deux espaces de pratiques durables**

<i>Pratiques écologiques</i>	<i>Sensibilisation environnementale</i>
Acquisition et mise à disposition de matériels de nettoyage	1. <i>Sensibilisation sur:</i> - le dépôt des ordures dans la rue ; - le déversement des eaux usées dans la rue ; - le péril plastique et ses conséquences ; - économie d'énergie ; - l'utilisation d'engrais biologique
organisation périodique de journée de nettoyage du quartier	
Tri des ordures à la source	
Acquisition et mise à disposition de foyers améliorés	
Diffusion de techniques écologiques de production	2. Plaidoyer pour l'environnement
Lutte contre les dépôts sauvages d'ordures	
organisation de campagnes de reboisement	3. Organisation de débats publics
Restauration des sols	
Mise en place de pépinières	
Entretien du bien public et du patrimoine	
Valorisation des déchets ménagers	

Source : Gaye, 2020

Le traitement des pratiques relevant de ces deux aires a permis de constituer trois catégories de composantes. Il s'agit de la composante *des pratiques durables*, suivie d'une deuxième formée par *les pratiques de protection/restauration du milieu* et, enfin, une troisième et dernière composante structurée autour de *la sensibilisation environnementale*. L'objectif de cette dernière est de transmettre des valeurs éthiques liées au développement durable.

## 2. RESULTATS ET DISCUSSION

### 2.1. L'entrepreneuriat féminin en milieu rural insulaire

Le tissu associatif de Fatick est à la fois dense et hétérogène, exprimant une dynamique organisationnelle soutenue. On y compte des associations d'obédience confessionnelle, des associations sportives et culturelles (ASC), des organisations non gouvernementales (ONG) complétées par l'Organisme Départemental de Coordination des Activités de Vacances (ODCAV). Sur le plan typologique, ces organisations se présentent comme suit :

**Tableau n°3. Typologie des associations**

Type d'organisation	effectif	Fréquence
ONG nationale	4	8,0 %
ONG locale	6	12,0 %
ASC	20	40,0 %
<i>Dahira</i>	5	10,0 %
<i>Bajenu gox</i>	5	10,0 %
Associations de femmes	5	10,0 %
GIE	5	10,0 %
Total	50	100 %

Source : Gaye, 2020

Si plusieurs raisons expliquent la mise en place d'une association, celles de Fatick déclarent sans exception leur volonté de contribuer au développement de leur localité et partagent le désir de s'engager au service de l'environnement local. Elles souhaitent réaliser leur ambition d'exercer une véritable écocitoyenneté. Malgré ces aspirations communes, les associations ne présentent pas le même degré d'ancrage local encore moins la même ancienneté. Elles diffèrent selon le nombre de membres et la vocation première. Ainsi, à la question « *Qu'est-ce qui a motivé la mise en place de votre association ?* », trois classes de réponses se dégagent, notamment :

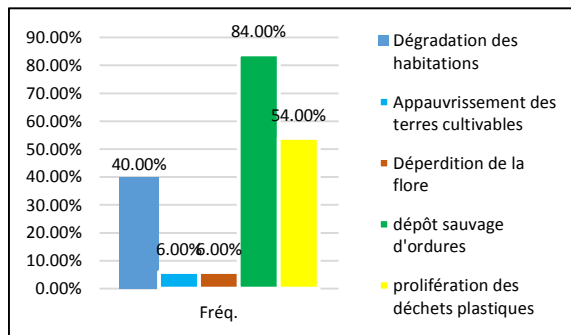
- d'abord un effet de mode : « J'ai vu des associations se mobiliser au profit de l'environnement » 27 % ;

- ensuite, une motivation interne, source d'un engagement prometteur dans la durée : « Nos problèmes d'environnement nous ont poussés à nous engager à leur trouver des solutions et surtout à les éviter » 39 % ;
- enfin, le développement d'un esprit de responsabilité : « Par devoir de participer à la résolution des problèmes d'environnement local » 17 %.

### 2.2. Les problèmes d'environnement local et les initiatives des associations

La commune de Fatick fait face à des problèmes d'environnement qui relèvent de deux catégories. Les problèmes qui sont d'origine naturelle, et ceux qui sont imputables aux comportements inappropriés des populations. Considérés comme un défi urbain, ces problèmes (Graphique n°1) interpellent les différents acteurs de la gouvernance locale et mettent à l'épreuve à la fois, le sentiment d'appartenance locale, le devoir de citoyen engagé, ainsi que le partage de valeurs qui structurent la vie associative.

**Graphique n°1. Caractérisation des**



### problèmes environnementaux de la commune de Fatick

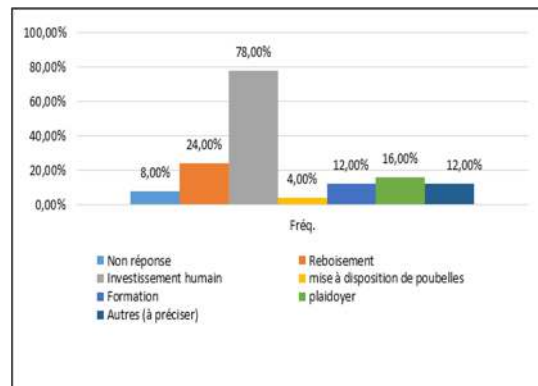
Source : Gaye, 2020

Les problèmes d'environnement de Fatick, comme le montre le graphique 1, sont liés à (i) l'inexistence d'une décharge contrôlée pour le traitement des ordures ménagères, ce qui expliquerait la prolifération des dépôts sauvages d'ordures ; (ii) au péril plastique croissant et (iii)

Vie associative et engagement éco-citoyen : quels enjeux pour le cadre de vie à Fatick au Sénégal ?

à la dégradation du cadre de vie. En dehors des problèmes cités, Fatick ne dispose pas de réseau d'assainissement des eaux usées domestiques encore moins d'un réseau dédié aux eaux pluviales. A ces difficultés, s'ajoutent la salinisation des sols. Issus de multiples causes, ces problèmes ont des conséquences sur les habitants, sur les activités agricoles avec l'appauvrissement progressif des terres de culture et sur le paysage. Enfin, ils constituent une menace sur la santé avec le niveau d'insalubrité persistante causée par la multiplication incontrôlée des dépôts sauvages d'ordures sur le territoire communal. En effet, cette situation entraîne la prolifération des mouches, des insectes et des rongeurs. Elle altère aussi la qualité de l'air et augmente le risque d'intoxication en consommant des aliments et une eau souillés. Autant de facteurs qui peuvent affecter les voies respiratoires et la peau ou causer des intoxications. En définitive, cette situation montre toute l'urgence d'agir pour améliorer la vie quotidienne des habitants, assurer la salubrité des quartiers et sécuriser les espaces publics, dans leur cadre de vie. Face aux défis, les associations se mobilisent et déploient leur stratégie en proposant des solutions comme l'indique la figure ci-dessous :

**Graphique n° 2. Présentation des actions menées les associations**



Source : Gaye, 2020

Une panoplie d'actions sont réalisées par les associations confortant leur engagement au service de l'environnement. Elles réalisent des actions de reboisement pour restaurer le couvert végétal et dotent les ménages de petits matériels (poubelles, râtaux, brouettes etc.) pour assurer la propreté des quartiers (figure 2). En plus, les associations sensibilisent aux attitudes favorables à l'environnement ; il s'agit de la tenue des sessions de formation, de la réalisation de plaidoyer en faveur de l'environnement ainsi que l'organisation périodique de journées d'investissement humain (photo 1). Les associations s'approprient ainsi l'idée que l'environnement est essentiellement une question citoyenne en agissant pour lutter contre la dégradation de leur cadre de vie. Preuve d'un engagement éco citoyen, ces actions contribuent à la construction d'une responsabilité écologique.

**Photo n°1. Caravane de sensibilisation à déplacer à la partie actions réalisées**



Source : Gaye, 2020

Une série d'actions dont une bonne partie incombe aux autorités municipales à qui sont transférés plusieurs domaines de compétences dont la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, l'urbanisme, la santé et l'éducation. Autant de responsabilités qu'elles assurent avec peu d'efficacité donnant aux associations des opportunités d'agir. Toutefois, l'efficacité des actions est limitée par des obstacles comme le manque de coordination avec les différents acteurs qui entraîne le déficit de mutualisation des ressources. Une telle

situation, tout en les affaiblissant, leur vaut aussi une perte de visibilité au profit de nouveaux acteurs venus s'installer à Fatick. Le cas du Proplast peut être cité. Il s'agit d'un promoteur privé qui crée des emplois pour les jeunes et les femmes par transformation des déchets plastiques (photo n°2). Il recrute une main-d'œuvre locale à travers les associations à qui il a délégué le ramassage des ordures ménagères de la commune. Une importante source d'activité et de revenus au regard des grandes quantités d'ordures déposées dans les rues.

**Photo n°2. Deux dépotoirs d'ordures distants de moins 500m**



Source : Gaye, 2020

Malgré son profit, cet acteur participe à l'amélioration de l'hygiène publique. La photo n°2 révèle, malgré les efforts des associations, la

grande faiblesse des capacités locales à prendre en charge le défi de la gestion des ordures ménagères. C'est pourquoi, dans un élan de

Vie associative et engagement éco-citoyen : quels enjeux pour le cadre de vie à Fatick au Sénégal ?

collaboration, les associations investissent cette filière dès lors qu'elles n'ont aucun soutien du Conseil municipal. Déterminées à maintenir leur

éco engagement, les associations rencontrent cependant de nombreuses contraintes, comme l'indique le tableau ci-dessous :

**Tableau n°4. Obstacles à la réalisation des actions des associations de Fatick**

Obstacles cités	Cité en 1er	Cité en 2e	Cité en 3e	Cité en 4e	Cité en 5e
Faible implication des populations				avec 40 %	
Déficit de ressources financières	avec 80 %				
Manque d'accompagnement de la mairie		avec 58 %			
Faiblesse de coordination des activités					avec 16 %
Absence de suivi			avec 54 %		

Source : Gaye, 2020

Les actions réalisées par les associations ont d'autant plus de valeur qu'elles ont été obtenues en surmontant une série d'obstacles. En effet, à cause de leurs faibles ressources financières, les associations ont des difficultés à dérouler leur programme de sensibilisation et d'information. Ne bénéficiant pas du soutien des autorités municipales, bien que chargées des questions d'environnement, les associations ont des difficultés à réussir une large pénétration locale de leurs actions

### 2.3. L'engagement au développement d'une conscience écologique

Les associations déclarent s'engager au service de l'environnement et souhaitent contribuer à en assurer durablement la qualité. Cet engagement est décliné en éco gestes et prend les formes décrites dans le tableau ci-dessous.

**Tableau n°5. Contenu des composantes**

Composantes	Variables	Variance expliquée en % (total 37,5)
Les pratiques durables de production et de consommation	Score d'usage de techniques préservatrices de l'environnement	09,2
les pratiques de protection /restauration du milieu	Score de pratiques de consommation	16,6
La stratégie de sensibilisation environnementale	Score des activités de sensibilisation à l'environnement	11,7

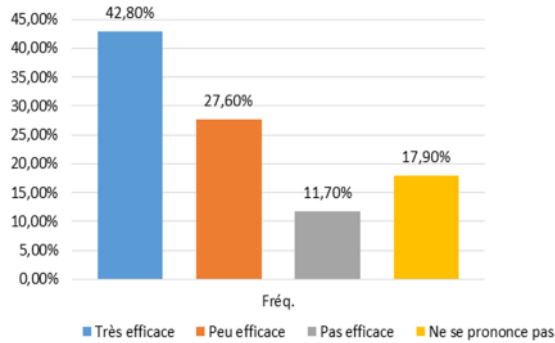
Source : Gaye, 2020

Les pratiques de protection/restauration du milieu sont la composante principale de l'action des associations qui retient 16,6 % de la variance. Elle est constituée des actions et initiatives diverses comme l'organisation de journées d'investissement humain pour rendre propre l'espace public, la mise à disposition de petits matériels de nettoyage (poubelles, râtaux, brouettes etc.) au profit des ménages. Cette manière de renforcer les capacités d'action des ménages est un préalable nécessaire à la participation des acteurs. La deuxième composante mobilisatrice est relative à la stratégie de sensibilisation sur l'environnement qui comprend les activités de formation, la réalisation de plaidoyer sur l'environnement, l'organisation de débats publics sur les atteintes de l'environnement local, la diffusion de techniques écologiques de production, la diffusion de normes et de la réglementation comme l'interdiction des sachets plastiques. Enfin, suit la composante sur les pratiques durables de production et de consommation. Cette dernière comprend la promotion de la valorisation des déchets en produisant de l'engrais organique qui est cédé aux cultivateurs et producteurs maraîchers à des prix abordables. Toutefois, il faut arriver à un croisement des espaces de pratiques écologiques pour un engagement éco citoyen explicite. Les résultats montrent aussi que ni l'âge de l'association, ni son ancrage local encore moins sa vocation première n'agissent sur les trois classes. Cependant, le niveau d'instruction du représentant principal de l'association, son



intégration dans les réseaux et mouvements de défense de l'environnement ainsi que ses capacités de négociation, constituent des facteurs qui influencent significativement les classes. Agissant au profit des populations qui sont leurs partenaires les plus immédiats, les associations sont diversement appréciées par ces dernières.

**Graphique n°3. Appréciation de l'action des associations par la population**



Source : Gaye, 2020

Les habitants de Fatick ont une appréciation assez mitigée de l'action des associations locales, avec 42,8 % d'entre eux qui les trouvent efficaces (figure 4). Les ménages fondent leur appréciation sur des actions qu'ils estiment prioritaires et qui ne semblent pas relever de l'agenda des associations. Il s'agit notamment de la mise en place de pépinières, de la restauration des terres par la mise en défens, de la sensibilisation des ménages au tri des déchets à la maison et de la valorisation des ordures ménagères. Un des points forts révélés par l'enquête est que les ménages ne conditionnent pas l'adoption de comportements favorables à l'environnement plus particulièrement les éco-gestes à des motivations économiques. Cette attitude apparaît comme un indice précurseur d'une éco-citoyenneté dont la construction interpelle les associations tout en requérant une stratégie bien adaptée. Pour bien saisir cette opportunité, les associations doivent d'abord s'atteler à lever des obstacles comme leur faible niveau d'encadrement de leurs membres et le déficit de ressources pour financer leur programme d'action. Signe d'une pénétration

sociale perfectible, les effets de l'intervention des associations sur l'environnement local restent aussi limités par les carences du système de gouvernance territoriale. Le déséquilibre noté dans la répartition du pouvoir de décision sur les questions de « vivre ensemble » installe les ménages, contrairement aux associations, dans un attentisme peu compatible avec un engagement fort au service de l'environnement.

### 3. DISCUSSION

La commune de Fatick rencontre des problèmes d'environnement liés à l'inexistence d'une décharge contrôlée pour le traitement des ordures ménagères, source de la prolifération des dépôts sauvages d'ordures. Soumise au péril plastique croissant et à la dégradation du cadre de vie, la commune souffre de l'absence de réseau d'assainissement des eaux usées domestiques encore moins d'un réseau dédié aux eaux pluviales. Donnant forme à leur engagement, les associations locales procèdent à des actions de reboisement et mettent à la disposition des ménages du matériel de nettoyage pour assurer la qualité de leur cadre de vie. Voulant susciter et entretenir une véritable conscience écologique, elles initient des actions de formation dans les quartiers. Cet engagement confère aux associations un statut de bien commun, bien qu'œuvrant soutien de l'administration municipale, ce que défend M. Fula, (2020, p.2.) selon qui : « il est essentiel de prendre soin des associations au regard de leur pouvoir de solidarité, de démocratie, d'économie, d'innovation sociétale, d'utilité et de cohésion sociale ». Et pourtant, des auteurs comme I.Orellana et M-E. Marleau, (2011, p. 9) reconnaissent la nécessité d'une collaboration sur base de mutualisation entre autorités municipales et associations. Pour eux : « la protection de l'environnement et des territoires, mise en lien avec les problèmes de qualité de vie des communautés, se transforme ainsi en un pilier autour duquel s'articule l'action des mouvements sociaux ».

L'étude nous a aussi conduit à produire tant soit peu une réponse à la question comment est habitée la ville ? En effet, les actions réalisées par les associations vont dans le même sens qu'A. Arrif et A. Hayot (2001, p.9) qui démontrent de quelle manière « les différenciations culturelles, les formes de sociabilité, les appartenances, les pratiques se territorialisent de façon singulière dans un espace urbain souvent décrit comme le lieu de l'indifférenciation, de l'homogénéisation et de la perte des identités ». Dès lors, il ne s'agit plus de déléguer la gestion de la ville aux seules autorités administratives, mais plutôt chercher une gouvernance inclusive fédérant les énergies pour une efficacité d'action. Pour A. Hayot (2002, p.3.) :

*« La ville est produite quotidiennement par ceux qui la vivent dans une dialectique complexe, souvent contradictoire avec une autre forme de production issue des déterminations de caractère économique, étatique qui, décentralisation aidant, mettent en mouvement des structures de plus en plus localisées et proches, théoriquement, des citoyens. Et c'est cette dialectique qui peut le mieux définir un concept, pourtant largement utilisé dans les années soixante-dix, mais d'un point de vue réducteur, celui de politique urbaine ».*

Dans un tel cadre normatif ainsi défini, l'objectif ou la visée transformative est de renforcer les associations dans leur désir de « co-produire la ville » légitimé par des enjeux majeurs comme l'écologie (R. Keucheyan 2014, p.1). Ce qui signifie que ces dernières sont des acteurs à part entière, notamment des interlocuteurs clés capables de fournir de précieuses connaissances sur le contexte local. En effet, comme l'affirme M. Prieur (1999, p.1) « L'introduction de l'environnement dans les politiques publiques, résultat d'une forte demande sociale de l'opinion publique, va être à l'origine d'une redéfinition des relations du citoyen avec le pouvoir politique et administratif ». Dans la même logique, H. Anthony et al. (2018, p.249) affirment : « Il est clair que les politiques sur la gestion de l'environnement et de la santé publique

concernent directement les citoyens, les ressources et les valeurs publiques, et donc que les citoyens devraient avoir leur mot à dire ». À Fatick, l'analyse de l'engagement éco citoyen des associations par le croisement des trois espaces de pratiques écologiques révèle que ni l'âge de l'association, ni son ancrage local encore moins sa vocation première n'agissent sur ces espaces. Ce constat ouvre sur de nombreuses possibilités d'implication des citoyens tout âge confondu et recommande d'agir pour la mobilisation des énergies urbaines. L'étude est aussi en partie révélatrice des rapports de rivalité entre acteurs urbains dont certains élus d'autres agissant au nom de la société civile et du droit à la territorialité, tous bénéficiant d'appréciations différentes de la part des populations. Souvent peu dotées de compétences, faute de formation, les associations revendiquent leur citoyenneté via l'environnement et contribuent à leur façon à consolider la démocratie participative. Cherchant ainsi à jouer de manière efficace leur rôle social de citoyens engagés, les associations sont méritoires face à des politiques souvent éloignées des préoccupations locales. Inscrites dans une dynamique visant à donner des formes concrètes à leur « désirabilité environnementale » (M-L. Felonneau et al. 2007, p. 567), en tant que valorisation sociale de certaines caractéristiques de l'espace, les associations, comme elles le peuvent, s'attaquent à l'inaction, aux comportements critiques pour l'environnement et à l'indifférence voire l'ignorance des concitoyens.

Elles intègrent aussi des préoccupations de santé écosystémique, de démocratie et de droit à la ville (I. Anguelovski, 2014, p.203), et s'inscrivent dans l'environnement urbain, c'est-à-dire : « le rapport des sujets à leur cadre de vie, à leurs conditions d'existence quotidiennes, aux possibilités qui sont offertes par un certain mode d'organisation de la consommation ». (A. Touraine citant M. Castells, 1972, p.17). L'étude montre que les citoyens sont capables de produire des biens et services publics comme améliorer la qualité de l'environnement ou

contribuer à réduire les risques sanitaires, d'adhérer à des valeurs environnementales dans la relation avec autrui et dans l'évocation d'une écocitoyenneté. L'appréciation des résultats conduit à admettre que la dimension environnementale de la vie urbaine et sociale s'impose à tout modèle de gouvernance et inspire une vraie fiscalité écologique en soutien aux associations. Comme le rappellent si éloquemment M. Ernwein, C. Tollis (2017, p.1) :

*« Une littérature a récemment émergé qui porte sur des faiseurs (de projets) de ville et les agents – jardiniers, cantonniers, éboueurs – contribuant à faire et entretenir la forme urbaine, nous montrons que ces programmes sont les témoins d'une nouvelle division du travail environnemental à l'heure de l'austérité. Un travail qui n'est plus nécessairement ni salarié ni même mis en œuvre des humains ».*

Ce riche constat met davantage en relief le rôle des associations qui, agissant sans attendre une quelconque rémunération, administrent la preuve d'un engagement éco citoyen soutenu. Dès lors, elles transcendent les projets et inscrivent leurs actions dans la durée et garantissent aux projets urbains un environnement propice à leur bon déploiement. Notre ambition était de rendre compte de l'implication des associations de Fatick dans l'amélioration de la qualité de leur environnement et contribuer à expliciter la valeur de leur engagement comme un apport majeur à la qualité « d'un espace physique idéalisé qui entoure l'habitant », (N.P. Hummon, 1990, p.575) et tel qu'il organise les rapports au territoire en général.

Comme le rappelle M. Séguin et al (205, p. 19), l'écocitoyenneté en tant que domaine de recherche en émergence, est d'une extrême importance pour l'opérationnalisation du développement durable. D'où la nécessité de l'aborder dans une perspective globale et systémique, et donc d'analyser ses diverses composantes, les types d'interaction et

d'organisation entre ces dernières, mais aussi les interrelations avec ses environnements. Sous cet angle, la commune de Fatick offre de multiples opportunités d'actions pour fédérer les acteurs et apporter plus de considération aux associations qui au quotidien jouent leur rôle de soldats de l'environnement. C'est le signe que des efforts de sensibilisation restent à fournir pour faire de l'écocitoyenneté, non seulement un facteur de gestion urbaine mais aussi un facteur de développement global et intra-générationnel.

---

## CONCLUSION

---

L'environnement étant une question essentiellement citoyenne, l'implication de la société civile prend plusieurs formes dont celle relative à la promotion des éco comportements en tant que résultant d'un engagement en faveur de l'environnement. Souvent perçu comme un effet de mode et rarement considéré comme une motivation profonde, l'engagement pour l'environnement gagne les associations et expose ses limites. La commune de Fatick, foyer de concentration de plusieurs problèmes d'environnement, a l'avantage de disposer d'un réseau d'associations ayant pour point commun la volonté déclarée de se mettre au service de leur environnement. Ainsi, de multiples réalisations se précisent à l'actif de ces dernières qui restent cependant, limitées par plusieurs facteurs comme la faible réceptivité des populations aux stratégies de sensibilisation sur l'environnement, le manque de coordination des interventions des associations et la rareté des ressources financières entre autres. Le cadre politique et juridique offre de nombreuses possibilités d'action, bien que leur saisie ne soit pas toujours empreinte d'obstacles que des intérêts divers ne permettent pas de lever au premier essai. Aussi, le champ d'action des associations reste-t-il encore large surtout avec des populations qui semblent peu préoccupées par la qualité de l'environnement et dont les comportements sont souvent préjudiciables à l'environnement.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD). Situation économique et sociale régionale de Fatick en 2016, Septembre 2019.

ANGUELOVSKI Isabelle, 2014 ; 2015, Neighborhood as refuge : community reconstruction, place remaking, and environmental justice in the city /p. 82-83. Consulté le 20 avril 2021.

DORCEY Anthony H. J., et MCDANIELS Timothy, 2018, « L'implication des citoyens en environnement : attentes élevées et résultats incertains », *Gérer l'environnement*. p. 249-301. Presses de l'Université de Montréal.

ARRIF Abdelmajid et HAYOT Alain, 2001, « Les territoires dans la ville. Frontières sociales et symboliques à Marseille », Christian Bromberger et A. Morel Éd.s., *Limites floues et frontières vives*, Éd. de la MSH, Paris.

BADER Barbara, THERRIAULT Geneviève et MORIN Émilie, 2017, « Engagement écocitoyen, engagement scolaire et rapport aux savoirs, Renforcer la confiance des jeunes en leur capacité à changer les choses », Lucie Sauvé, Isabel Orellana, Carine Villemagne et Barbara Bader (éds.), *Éducation. Environnement. Écocitoyenneté. Repères contemporains*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p.81-100. Consulté 12 avril, 2021.

DIOUF Alioune, MBAYE Moussa et NACHTMAN Yann, 2001, *L'éducation non formelle au Sénégal : description, évaluation et perspectives*. UNESCO.ERNWEIN Marion et TOLLIS Claire, 2017, « Produire la ville vivante : le travail des citadins et des non-humains ». Dans *L'Information géographique* 2017/3 (Vol. 81), pages 13 à 31

FELONNEAU Marie-Line et LECIGNE André, 2007, « Désirabilité de l'environnement et

représentations sociales de la ville idéale », *Bulletin de psychologie* 2007/6 (numéro 492), pp 567-579.

FULA Mesika, 2020, *Mettons la vie associative et l'engagement citoyen au cœur des choix de société*, A l'initiative du Mouvement associatif, Libération le 10 juin 2020,

KEUCHEYAN Razmig, 2014, *La nature est un champ de bataille. Essai d'écologie politique*, Zones, 176 p. Paris.

HAYOT Alain, 2002, « Pour une anthropologie de la ville et dans la ville : questions de méthodes », *L'étranger dans la ville*, *Revue européenne des migrations internationales* vol. 18 - n°3 | 2002

HUMMON Norman, 1990, « Computational methods for social network analysis », *Social Networks*, 12(4), 273-288. [https://doi.org/10.1016/0378-8733\(90\)90011-W](https://doi.org/10.1016/0378-8733(90)90011-W)

LEWIN Kurt. 1947. « Group decision and social change, *Readings in Social Psychology*. New York : Holt.

MOLYNEUX, Maxine, 2009, « Reconceptualiser les perspectives de recherche citoyennes vers la justice de genre dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes », *Justice de genre, citoyenneté et développement*. Sous la direction de Maitrayee Moukhopadhyay et Navsharan Singh. Pul. L'Harmattan, CRDI.

MOSER Gabriel et WEISS Karine, 2003, *Espaces de vie: aspects de la relation homme-environnement*, Armand Colin, Paris.

MOSSEL David Alexander Antonius, CORRY Jel, STRUIJK and Corry B and 1993, *Essential of the microbiology of foods. A texbook for advanced studies*. Chichester John Willey and sons.

NAOUFAL. Nayla, 2017, « Justice environnementale et écocitoyenneté. Enjeux

pour l'action éducative », Éducation, environnement Écocitoyenneté. Repères contemporains (p. 101-107). Presses de l'Université du Québec.

ORELLANA Isabel et MARLEAU Marie-Eve, 2015, « Résistance, engagement et construction d'une écocitoyenneté critique », Identités et engagements : Enjeux pour l'éducation relative à l'environnement. Volume 12 | 2015 Édition électronique URL : <http://journals.openedition.org/ere/430> DOI : 10.4000/ere.430 ISSN : 2561-2271.

PRIEUR Michel, 1999, « La Convention d'Aarhus, instrument universel de la démocratie environnementale », Revue juridique de l'Environnement 1999 H-S pp. 9-29.

SAUM Olivia, 2017, L'engagement dans des comportements pro-écologiques: le rôle des normes descriptives locales. Mémoire de Master Psychologie Sociale et Interculturelle. Faculté des sciences sociales et politiques Institut de psychologie. Université de Lausanne.

SÉGUIN Michel, DE CONINCK Pierre et TREMBLAY François, 2005, Enjeux environnementaux contemporains : les défis de l'écocitoyenneté Volume 18, numéro 1, automne 2005.

ZAIEM Imed, 2005, « Le Comportement Ecologique du Consommateur : Modélisation des Relations et Déterminants », Revue des sciences de Gestion : Direction et Gestion 40, 75-88.doi 10 10517. Larsg : 2005.32.